

DOSSIER TECHNIQUE

PROGRAMME GRANDE ECOLE MASTER IN MANAGEMENT EN ALTERNANCE SPECIALISATION

PGE3 – MASTER IN LOGISTIC AND SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

FORMAT 1 AN – MASTER 2

Programme certifié RNCP / Code RNCP : 36269

Diplôme Master Programme Grande Ecole

Organisme de formation référencé

Qualiopi : 681 OF Ind 0

N° de référencement 0011623

Code diplôme : 16531232

CYCLE 2022-2023



UNFRAMED THINKING

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
OBJECTIFS DU PROGRAMME	4
MODULES DE FORMATION M2	5
RYTHME DE L'ALTERNANCE / CALENDRIER M2	6
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE	7
INFORMATIONS ORGANISME DE FORMATION	9
PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT	11
CONTACTS & LIENS UTILES	12



RENNES SCHOOL OF BUSINESS, UNE GRANDE ÉCOLE DE MANAGEMENT

École internationale de Management, membre de la Conférence des Grandes Écoles, Rennes School of Business offre un portefeuille complet de programmes en formation initiale et continue.



Le modèle pédagogique de Rennes School of Business est unique ; ses étudiants bénéficient durant tout leur cursus d'une exposition internationale grâce à :

- un corps professoral composé à **95 %** d'enseignants-chercheurs internationaux ;
- la présence d'étudiants internationaux dans les cours (**55 %** de non français et **70** nationalités sur le campus) ;
- une expérience à l'international : jusqu'à 4 semestres (séjour académique dans l'une des **260** universités partenaires majeures et stage(s) réalisé(s)).

Cet apprentissage en milieu interculturel permet aux entreprises le recrutement de profils non seulement aguerris aux différentes disciplines des sciences de gestion, mais dotés d'un « supplément d'âme » lié à leur agilité interculturelle et leur capacité à développer des innovations dans des contextes culturels variés.

Rennes School of Business se distingue notamment par sa triple accréditation EQUIS, AACSB et AMBA, partagée avec 1 % des Business Schools dans le monde. Cette reconnaissance internationale atteste l'excellence de ses programmes d'enseignement et de recherche et lui permet de se distinguer en France et dans le monde.



Le Programme Master PGE3 spécialisation « **Retail & Business Development** » bénéficie pleinement de cet apport.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme de spécialisation **PGE3 - Master in Logistic and Supply Chain Management** – part time 1 an (Master 2) est un programme en alternance destiné à aux étudiants du programme PGE qui souhaitent développer leurs compétences et leurs connaissances afin d'assumer des rôles de management dans les métiers de la supply chain, des achats et de la logistique.

Il permet aux étudiants la maîtrise complète de la gestion de la chaîne d'approvisionnement : de la planification à la coordination, au contrôle des activités d'approvisionnement, de production et de distribution, et englobe la gestion stratégique, l'échange d'information, la durabilité et la compétitivité.

Dans une approche Green Supply Chain, les étudiants de cette formation seront en mesure de répondre aux attentes des entreprises qui recherchent des employés de haut niveau. Ils développeront une forte capacité d'innovation et de gestion pour faire face à tous les défis de la logistique et de l'achat dans un environnement international.

5 points forts du programme :

- Comprendre l'ensemble des enjeux de la Supply Chain dans une vision « Green Supply Chain »,
- Identifier les leviers d'optimisation de la Supply Chain, en particulier ceux qui sont en interaction avec les autres acteurs,
- Comprendre comment mettre en place des processus collaboratifs permettant d'améliorer les performances globales de l'entreprise,
- Découvrir les innovations technologiques et digitales avec des cas d'application en Supply Chain,

Carrières visées à la suite de la formation

Logistic Planner,

Purchasing Planner

Purchasing Buyer

Distribution Manager

Operations Manager,..

MODULES DE FORMATION

<p>Positionnement au sein du cursus PGE</p>	<p>Le Programme Grande École (PGE) est un cursus de 3 ans : L3 - M1 - M2 Le parcours PGE3 Master in Logistic & Supply Chain Management couvre la dernière année du Programme Grande École (Master 2)</p>
<p>Nombre total d'heures de formation – Master 2</p>	<p>421 h dispensées à Rennes School of Business (campus à Paris) dont 353 h de cours, incluant les heures d'évaluation (contrôles continus) et 50 h de supervision du mémoire de recherche, d'activités de professionnalisation et de suivi de l'expérience d'alternance</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Enseignements généraux, - Enseignements professionnels - Enseignements spécialisés 	<p>Répartition des heures de formation par modules :</p> <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Onboarding seminar - Advanced Production Systems & Industry - Research Methodologies in SCM Sustainable SC & Green Logistics Global SC & International Trade - Strategic Sourcing & Contract Negotiation - Distribution & Transportation Management - Inventory Management & Warehousing - Langues (LV2) - Learning Expedition - Project Management - Analytics & Digitalization - SC Risk & Disaster Management <p>Supervision Graduating Project</p> <p>Career Passport including</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professional Development - Personal Development - Corporate Days <p>Professional Experience</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'apprentissage - Entreprise - Suivi de l'apprentissage - Ecole

RYTHME DE L'ALTERNANCE

MASTER OF SCIENCE IN LOGISTICS AND SUPPLY CHAIN MANAGEMENT Part Time - 1 an*
CAMPUS PARIS 2022-2023 / MASTER 2

sem	sep-22	oct-22	nov-22	déc-22	jan-23	fév-23	mar-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sep-23	oct-23
J 1	S 1	M 1	Féi 1	D 1	M 1	Ecole	M 1	S 1	L 1	Féi 1	J 1	M 1	V 1	D 1
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	Ecole	J 2	Ecole	M 2	M 2	V 2	M 2	S 2	L 2
S 3	L 3	Ecole	S 3	M 3	V 3	Ecole	V 3	Ecole	M 3	S 3	J 3	J 3	D 3	M 3
D 4	M 4	Ecole	D 4	M 4	Ecole	Ecole	S 4	Ecole	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
L 5	M 5	Ecole	S 5	L 5	Ecole	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	J 5	Ecole
M 6	J 6	Ecole	D 6	M 6	Ecole	L 6	L 6	M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	V 6	Ecole
V 7	Ecole	L 7	Ecole	M 7	Ecole	M 7	V 7	Ecole	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	S 7
S 8	M 8	Ecole	J 8	Ecole	M 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8
D 9	V 9	Ecole	S 9	Ecole	J 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	L 9
L 10	Ecole	J 10	Ecole	M 10	V 10	Ecole	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	Ecole	J 10	Ecole
D 11	M 11	V 11	Féi 1	M 11	S 11	S 11	S 11	Ecole	J 11	D 11	M 11	V 11	Ecole	M 11
J 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12	D 12	D 12	M 12	L 12	L 12	M 12	S 12	Ecole	J 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	L 13	L 13	Ecole	S 13	M 13	J 13	Ecole	V 13	Ecole
V 14	Ecole	L 14	M 14	S 14	M 14	M 14	M 14	Ecole	D 14	M 14	V 14	Féi 1	L 14	Ecole
J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	M 15	M 15	Ecole	L 15	J 15	S 15	M 15	Féi 1	Ecole
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	L 16
S 17	L 17	Ecole	J 17	S 17	M 17	V 17	V 17	Ecole	M 17	S 17	Ecole	J 17	D 17	M 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18	S 18	S 18	Ecole	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	J 19
M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	L 20	L 20	Ecole	S 20	M 20	J 20	D 20	V 20	Ecole
V 21	Ecole	L 21	M 21	S 21	M 21	M 21	M 21	Ecole	D 21	M 21	V 21	L 21	J 21	S 21
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	M 22	M 22	Ecole	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23	J 23	J 23	Ecole	M 23	S 23	Ecole	J 23	D 23	M 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24	V 24	V 24	L 24	M 24	V 24	Ecole	L 24	J 24	M 24
D 25	M 25	V 25	Ecole	M 25	S 25	S 25	S 25	Ecole	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	L 27	L 27	Ecole	S 27	Ecole	M 27	J 27	D 27	V 27
V 28	Ecole	L 28	M 28	S 28	M 28	M 28	M 28	Ecole	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	S 28
J 29	Ecole	S 29	M 29	D 29	J 29	J 29	J 29	Ecole	L 29	Pénurie	J 29	M 29	V 29	Ecole
V 30	Ecole	D 30	M 30	L 30	J 30	J 30	J 30	Ecole	M 30	S 30	Ecole	M 30	S 30	L 30
L 31	Ecole	L 31	S 31	M 31	V 31	V 31	V 31	Ecole	M 31	L 31	M 31	J 31	D 31	M 31

* Calendrier d'alternance sujet à modifications

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

<p>1) Modalités à l'école</p>	<p>Les moyens mis en œuvre par l'organisme de formation sont (moyens et méthodes pédagogiques, encadrement humain...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable pédagogique, - Suivi administratif et pédagogique par le pôle Alternance de la Direction Career Centre & Well Being - Salles de classe et de travail équipées d'accès Internet/Wifi et de matériel audiovisuel, - Accès personnalisé à un espace numérique de travail permettant d'accéder aux informations et services de l'école (supports de cours, activités de professionnalisation, e-learning, ressources médiathèque, etc...) - Learning Centre (bases de données, ouvrages, revues, dictionnaires...). <p><i>Le calendrier de la formation remis aux alternants salariés est un calendrier prévisionnel susceptible de modification par l'organisme de formation si nécessaire, pour des raisons qui étaient imprévisibles lors de son élaboration.</i></p>														
<p>2) Modalités en entreprise</p>	<p>L'entreprise désigne un tuteur pour accompagner chaque alternant salarié en contrat d'apprentissage. Le tuteur assure la liaison avec l'organisme de formation et participe à l'évaluation du suivi de la formation en remettant obligatoirement à l'organisme de formation une fiche d'évaluation en fin de contrat pour chaque alternant salarié.</p>														
<p>3) Droit du travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918 - https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil <p><i>Attention : se référer au code du travail en vigueur à la signature du contrat de d'alternance</i></p>														
<p>4) Rémunération étudiant-alternant</p>	<p>Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution d'un contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans.</p> <p>Pour les entreprises n'ayant pas de grille spécifique liée à l'apprentissage, le droit commun s'applique avec les % de rémunérations ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="424 1581 1433 1946"> <thead> <tr> <th rowspan="2">AGE</th> <th>1ère année d'apprentissage = 2^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE2)</th> <th>2ème année d'apprentissage = 3^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE3)</th> </tr> <tr> <th>% du SMIC</th> <th>% du SMIC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 18 ans</td> <td>39%</td> <td>55%</td> </tr> <tr> <td>de 18 à 20 ans</td> <td>51%</td> <td>67%</td> </tr> <tr> <td>21 ans et plus</td> <td>61%</td> <td>78%</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Attention : se référer au code du travail en vigueur à la signature du contrat de d'alternance</i></p>	AGE	1ère année d'apprentissage = 2 ^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE2)	2ème année d'apprentissage = 3 ^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE3)	% du SMIC	% du SMIC	moins de 18 ans	39%	55%	de 18 à 20 ans	51%	67%	21 ans et plus	61%	78%
AGE	1ère année d'apprentissage = 2 ^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE2)		2ème année d'apprentissage = 3 ^{ème} année de formation du cycle PGE (année PGE3)												
	% du SMIC	% du SMIC													
moins de 18 ans	39%	55%													
de 18 à 20 ans	51%	67%													
21 ans et plus	61%	78%													

INFORMATIONS ORGANISME DE FORMATION

Raison sociale de l'organisme de formation	Groupe Rennes School of Business
Adresse de l'organisme de formation	2, rue Robert d'Arbrissel CS 76522 35065 Rennes Cedex France
N° de déclaration d'activité de l'organisme de formation / N° UAI CFA	53 35 02943 35 N° UAI CFA : 0352980Z
Nom de la Préfecture où a été faite la déclaration d'activité	Préfecture de Rennes (35)
N° de SIRET	378 327 514 00014 Code APE : 8542 Z
Nom du représentant et sa qualité	Thomas FROEHLICHER, Directeur Général
Type de contrat d'alternance	Contrat d'apprentissage
Dates du cycle de formation	Du 28 septembre 2022 au 13 octobre 2023
Durée du contrat d'apprentissage*, et de la convention entre l'entreprise et l'organisme de formation	Dates conseillées : → * du 1 septembre 2022 au 31 octobre 2023 <i>*Dates et durée modifiables sous réserve que le contrat inclut bien le cycle de formation. Démarrage du contrat au maximum 2 mois avant le début du cycle de formation fixé au 03 octobre 2022.</i>
Libellé de la formation et nom exact du diplôme	<p><u>Intitulé du Diplôme</u> : Master Programme Grande École</p> <p><u>Grade</u> : Diplôme visé grade Master</p> <p><u>Code du Diplôme</u> : 16531232 / <u>Code RNCP</u> : 36269</p> <p><u>Nom de la spécialisation suivie</u> : PGE3 – Master In Logistic & Supply Chain Management</p> <p>Le programme Grande École de Rennes School of Business bénéficie du visa du ministère de l'Éducation Nationale depuis 1992. Ce Visa a été renouvelé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour une durée de 4 ans à compter de Juin 2021.</p>

<p>Indiquer l'adresse du lieu de formation si celle-ci n'est pas la même que celle de l'organisme de formation</p>	<p>Rennes School of Business Campus de Paris 9 rue d'Athènes 75009 PARIS</p>
<p>Dispositions financières (montant global et répartition)</p>	<p>Coût global 2022/2023 réparti entre l'entreprise et l'OPCO concerné : → 16 200 € HT → Montant de la prise en charge OPCO : selon 'coût contrat' OPCO/Branche d'activité (CNPE)</p>
<p>Type de qualification et spécialité</p>	<p>Diplôme Grade Master / Principaux métiers visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Purchasing & logistic planner, - Ship broker, - Overseas operations management specialist, - Logistics analyst, - Subcontract planner, - Central planning associate, - Logistics engineer, - Supply-chain consultant, - Logistics warehouse manager, - Global sourcing associate, - Material & supply planner...

PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

<u>1^{re} étape</u>	<p>L'étudiant transmet à l'entreprise* :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le lien https://forms.office.com/r/d09nxTFHqu (permettant la complétion du formulaire alternance), <input type="checkbox"/> le formulaire CERFA pré-rempli pour la partie formation, <input type="checkbox"/> la notice explicative
<u>2^e étape</u>	<p>L'entreprise transmet au CFA Rennes SB le formulaire alternance dûment complété pour validation et vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> des conditions de déroulement du contrat <input type="checkbox"/> de la conformité des missions proposées au regard des attentes du programme et de la législation
<u>3^e étape</u>	<p>Le CFA Rennes SB transmet à l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la convention de formation <input type="checkbox"/> le programme détaillé <input type="checkbox"/> le calendrier de la formation <input type="checkbox"/> le CERFA visé
<u>4^e étape</u>	<p>L'entreprise transmet au CFA Rennes SB :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le formulaire CERFA rédigé, signé par elle-même et l'étudiant <input type="checkbox"/> la convention de formation tamponnée et signée
<u>5^e étape</u>	<p>L'entreprise transmet le <u>dossier complet</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> à son OPCO ou unité départementale de la DIRECCTE pour le secteur public <input type="checkbox"/> <u>au plus tard dans les 5 jours</u> suivant le début d'exécution du contrat

* NB : ces documents à disposition sur My Career Platform By JobTeaser (Toolbox/Alternance/Master correspondant)

**Cf. notice CERFA du contrat d'apprentissage pour connaître le contenu complet du dossier :

<https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51649&cerfaFormulaire=10103>

VOS CONTACTS RENNES SB :

Standard Rennes School of Business: 02 99 54 63 63

M. Frédéric DANSETTE	Directeur du CFA : partenariats entreprises	frederic.dansette@rennes-sb.com	02 99 54 63 94
M. Olivier DIGNE	Responsable des Programmes : suivi du déroulement des programmes en alternance	olivier.digne@rennes-sb.com	02 99 54 63 94
M. Mikael LE ROUX	Business Development Manager - Grande Ecole / Executive Education	mikael.le-roux@rennes-sb.com	06 33 75 68 71
M. Kirt WOOD	Paris Campus Manager Executive Education	kirt.wood@rennes-sb.com	06 83 23 01 86
Mme Patricia JAN	Work study career advisor: préparation et accompagnement des alternants pour la recherche de contrat	patricia.jan@rennes-sb.com	02 99 54 63 34
Mme Charlotte MORAS	Chargée alternance et CFA : questions et assistance pour l'administration des contrats	charlotte.moras@rennes-sb.com	02 99 45 96 87
Mme Charlotte NEVEU BESSE	Chargée alternance et CFA : questions et assistance pour l'administration des contrats	charlotte.neveu-besse@rennes-sb.com	02 99 54 63 51

LIENS UTILES

→ Le portail de l'alternance : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

→ Aides à l'embauche : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23556>

→ Le site de CCI France : <https://www.cci.fr/web/apprentissage>

**PRACTICE IS
THE BEST
TYPE OF
THEORY.**



**RENNES
SCHOOL
OF BUSINESS**

UNFRAMED THINKING